

La fibre optique s'attaque aux TPE

Capaix présentait hier à la Fondation Vasarely l'extension du réseau très haut débit et les offres pour les entreprises

Pour bien fonctionner et répondre aux besoins d'aujourd'hui, les entreprises doivent disposer désormais d'un réseau performant, leur offrant une capacité optimale pour télécharger des données, gérer des flux ou envoyer des documents. La fibre optique propose du très haut débit, soit l'équivalent de la 4 G+ pour la téléphonie mobile. En 2008, la Communauté du pays d'Aix (CPA) s'est engagée à développer la fibre optique sur le territoire et a confié cette mission par délégation de service public à la société Capaix Connectic (filiale à 100% du groupe Eiffage).

À fin 2014, un réseau de 426 km de fibre optique a été déployé, 74 zones d'activités raccordées et 140 contrats entreprises signés. Parallèlement, 10 000 usagers bénéficient d'une amélioration du réseau ADSL. "Le Pays d'Aix a été le premier à initier en 2008 un réseau fibre optique", a rappelé Jean-Philippe Penicaut, directeur général adjoint de la CPA. Un investissement qui s'élève à 16,5 M€. On a constaté l'absence de capillarité du réseau. Le haut débit était trop éloigné du siège des entreprises et les coûts de raccordement étaient souvent très élevés. Par un avenant à la convention de DSP (délégation de service public) voté le 8 octobre, la CPA et Capaix Connectic ont décidé d'aller plus loin et d'engager les travaux nécessaires à la mise en capillarité, c'est-à-dire amener la fibre jusqu'au pied des entreprises de cinq zones d'activités : Les Es-



Maurice Farine, président de Pays d'Aix Développement (PAD) et Patrick Zentar, directeur de Capaix Connectic, ont ensuite répondu aux différentes questions des entrepreneurs. / PHOTOS G.V.L. ET SERGE MERCIER

troublans-Anjoly à Vitrolles, parc d'activités du Rousset, La Duranne 1 et 2, parc d'activités d'Aix-en-Provence (Les Milles, plan d'Aillane, l'aérodrome, la Zac de l'Enfant) et la zone de Saint-Martin à Pertuis. Les travaux devraient durer un an et une subvention de 1,6 M€ a été attribuée à Capaix.

À l'initiative du Club Entreprises des Énergies de la Victoire, le délégataire Capaix est venu présenter aux patrons, hier ma-

tin dans les locaux de la Fondation Vasarely, les différentes offres. Pour Patrick Zentar, directeur de Capaix Connectic, "cette offre de capillarité s'adresse à quelque 2 500 entreprises. Nous cibons sur les cinq zones concernées les TPE (entreprises de moins de 19 salariés). Durant toute l'année 2016, les travaux de raccordement sont opérés à titre gracieux pour les entreprises éligibles. Notre objectif est d'inciter les opérateurs à réduire

les abonnements avec des offres à trois chiffres et non plus quatre et dont le premier chiffre est un 1 (soit des offres à moins de 200€)." "Cet avenant s'adapte vraiment aux besoins des entreprises, constate Stéphane Paoli, adjoint délégué au Numérique. Il est important d'inciter les revendeurs de services à proposer une grille tarifaire adaptée aux TPE qui représente près de 90% des entreprises du territoire."

Geneviève VAN LEDE

Pôle numérique à la Zac de La Constance

Le monde a basculé depuis une décennie dans l'ère du numérique. Ce bouleversement induit de nouvelles formes de production et d'organisation, non seulement économiques mais aussi politiques et sociétales. Ainsi, la CPA a investi depuis 2004 plus de 76 M€ dans les filières numériques et microélectroniques (dont 70 M€ d'aides directes aux entreprises). Dans le cadre du label French Tech, la Ville d'Aix accueille sur son territoire deux projets phares. Le premier est celui de TheCamp initié par Fred Chevalier, le fondateur du groupe High Co, à savoir un campus international - à l'américaine, implanté sur le plateau de l'Arbois - de prospective, d'innovation et de formation dédié à la ville de demain. L'autre projet phare est celui d'un pôle numérique qui doit voir le jour sur la Zac de La Constance. Premier acte, le projet porté par Voyage privé, leader en Europe de la vente de séjours en ligne. Le groupe aixois envisage de créer sur ce site, un campus dédié à l'e-tourisme. Le complexe abritera également le siège social de l'entreprise, un centre de formation interne, une fondation d'insertion, un incubateur sur les métiers de l'e-tourisme. À côté de ce campus, prendra racine la future salle de musiques actuelles et contemporaines. À terme, le pôle numérique de La Constance comptera près de 100 000 m² pour l'accueil des entreprises. Il comprendra également un espace dédié à l'innovation et un FabLab (le dispositif est actuellement en phase d'expérimentation à l'IUT d'Aix). Bref, TheCamp va réfléchir aux smart-cities alors que la Zac de la Constance va en devenir une, c'est-à-dire une zone utilisant les technologies de l'information et de la communication. Bref, les deux projets sont plus que complémentaires. G.V.L.

